

Master 2 Droit des Affaires- Parcours: Juriste d'Entreprise

Type de contrat

Contrat d'apprentissage

Durée de la formation

12 mois
614 heures

Diplôme délivré par



► Objectifs

Former des juristes d'entreprise immédiatement opérationnels et sensibilisés à la dimension juridique, comptable et financière de l'entreprise et maîtrisant suffisamment l'anglais juridique des affaires pour rédiger et négocier des contrats en anglais.

► Accès au diplôme

Etre titulaire de l'un des diplômes suivants :

- Master 1 droit privé (de préférence M1 IUP juriste d'entreprise et M1 droit des affaires)
- Master 2 droit privé
- Magistères
- Diplôme d'école de commerce

Admission : sur dossier et entretien individuel (niveau et motivation). Convocation pour entretien début juillet

Dépôt de candidature : de mi-mai à fin juin. Pour candidater, rendez-vous sur le site internet du CFA-EVE : www.cfa-eve.fr

Priorité donnée aux étudiants ayant une promesse d'embauche sous réserve de la qualité des résultats du M1

► Rythme d'alternance

1 semaine en formation / 1 semaine en entreprise

► Contacts

Responsable pédagogique : Yannick PAGNERRE - yannick.pagnerre@univ-evry.fr Tél. : 01 69 47 80 41

Contact administratif : Martine DELENNE - martine.delenne@univ-evry.fr Tél. : 01 69 47 80 41

Contact CFA EVE : VARNEROT Florence - f.varnerot@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 02

► Lieu(x) de formation

Université Paris-Saclay -
UFR DSP
23 boulevard François
Mitterrand
91000 EVRY



Programme de la formation

1er Semestre

Fiscalité et financement

- Fiscalité des entreprises
- Droit du financement

La trésorerie de l'entreprise

- Comptabilité (pour les entrants directement en M2)
- Stratégie financière

Droit de l'entreprise

- Management contractuel
- Droit de la propriété industrielle

Langue Vivante I

- Anglais juridique

2ème Semestre

Droit de l'entreprise

- Droit des sociétés et techniques sociétaires
- Technique contractuelle de la négociation collective

L'entreprise et l'international

- Droit social approfondi, et international
- Droit du commerce international

L'immersion dans l'entreprise

- Contrat d'apprentissage
- Méthodologie de rédaction de soutenance du mémoire
- Le projet professionnel et la préparation au recrutement

Outils de gestion

- Plan de financement et business plan
- Droit financier et des sûretés appliqué

Langue Vivante II

- Anglais juridique
- Préparation au TOEIC

Public concerné (Contrat d'apprentissage)

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Marche à suivre

1. Télécharger le dossier de candidature sur le site du CFA www.cfa-eve.fr ou de l'IUT et le déposer dans les délais auprès du secrétariat pédagogique.
 2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
 3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
-